

DIRECTEUR-GÉNÉRAL : J. BENOIST

Le Nord de la France :
Trois mois : 11 f.
Six mois : 22 f.
Un an : 44 f.

Associés : 15 centimes la ligne.
Reclames : 25 centimes.
On traite à forfait.

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

BUREAUX : RUE NAIN, 1.

Roubaix, Toucoing :
Trois mois : 10 f.
Six mois : 19 f.
Un an : 37 f.

L'abonnement continue, sauf avis contraire

On s'abonne et on reçoit les annonces : A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A TOUCOING, chez M. Vanverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place; A LILLE, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée. A PARIS, chez MM. Havas, Laffite-Bullier et Cie, place de la Bourse; A BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

ROUBAIX. 24 JUIN 1871

Élections du 2 juillet à l'Assemblée Nationale.

NORD.

Candidats du Comité national :
M. NÉDONCHEL, propriétaire-agriculteur, Maire de Jolimetz, près Le Quesnoy.

Alfred DUPONT, Avocat à Douai, ancien Bâtonnier, Président de la société d'agriculture, sciences et arts.

BULLETIN QUOTIDIEN

La question de l'emprunt est celle qui prime en ce moment toutes les autres, même la grande question qui va se vider le 2 juillet.

Les principales places de l'Europe y prendront une grande part; le succès ne fait donc aucun doute. Tous les capitalistes étrangers montrent des dispositions qui témoignent de leur confiance dans les ressources de la France. On est aussi à peu près convaincu que la souscription sera close dès le 28. Les bordereaux des seules maisons Rothschild et Barbing de Paris et de Londres représenteraient, dit-on, près des trois quarts de l'emprunt.

Les Anglais, les Autrichiens, les Russes, et surtout les Allemands viennent nous offrir leur argent; de la part de ces derniers, il n'y a rien de bien étonnant, car les bandes de pillards qui opéraient en France, sous les yeux du vertueux Guillaume nous ont enlevé assez d'espèces sonnantes pour prendre part à une petite affaire financière. Si l'affaire est bonne aux yeux des étrangers, le pays répondra avec d'autant plus d'empressément à l'appel du gouvernement; c'est d'ailleurs un devoir patriotique.

Une grave nouvelle est arrivée à Paris, par la Décentralisation de Lyon. Ce journal contient une lettre de M. Ducarre, conseiller municipal de cette ville et député du Rhône, qui annonce que la ville de Lyon aurait suspendu ses paiements. (Nous publions cette lettre plus loin).

D'après une note du Salut public, le conseil municipal aurait chargé le maire de désigner deux de ses membres pour se rendre avec lui à Versailles, à l'effet de conférer avec le gouvernement sur la situation financière de Lyon et sur les moyens de constituer l'équilibre entre les recettes et les dépenses, soit par le rétablissement de l'impôt, soit par toute autre combinaison.

Il n'est pas probable que l'élévation des droits sur la soie, vienne faciliter à la ville de Lyon le paiement de ses dettes.

Lettres à M. Thiers

LE PATRIOTISME

Sursum corda ! Elevons nos cœurs, monsieur, élevons-les bien haut; car après l'amour de Dieu, il n'est pas de sentiment plus noble, plus généreux que l'amour de la patrie.

Mais qui comprend aujourd'hui le patriotisme? Ce sentiment n'est pas seulement le plus élevé, c'est le plus délicat, le plus insaisissable qu'on puisse concevoir.

Le patriotisme peut avoir pour base l'amour et la haine.

Ce dernier sentiment dominait dans le patriotisme des anciens. Le Spartiate et le Romain étaient pleins de mépris et de haine pour tout ce qui n'était pas de Sparte et de Rome. Les étrangers, pour eux, n'étaient que des barbares. Le christianisme, ayant pour objet d'unir fraternellement tous les peuples de la terre et d'en faire une famille, a nécessairement relâché ce lien; mais il a dû, par contre, resserrer celui de l'amour. C'est donc dans l'amour que nous devons chercher, nous chrétiens, tous les éléments du patriotisme.

Qu'aimons-nous donc dans notre patrie? Le sol, les habitants, les institutions.

L'amour du sol est le premier, le plus naturel et le plus indestructible élément du patriotisme; mais il sert peu à exalter le courage des habitants contre les ennemis de la patrie, car le sol ne disparaît pas sous les pieds de l'envahisseur. Ce sentiment tend d'ailleurs à s'affaiblir de jour en jour à mesure que les moyens de locomotion deviennent plus commo-

des et plus rapides. On aime bien moins son village, quand on passe une partie de sa vie sur les grandes routes et sur les chemins de fer.

Le second élément du patriotisme, c'est un amour tout particulier pour ceux qui habitent le même sol. Cet amour a sa source dans l'unité d'origine et la conformité des mœurs.

Je ne méconnais pas la puissance de ce sentiment; mais il faut avouer qu'il s'est bien affaibli par le mélange des races, l'effacement des types primitifs et des mœurs nationales. En effet, les races se croisent, se mêlent et se confondent, et les habitudes de la vie sont aujourd'hui presque les mêmes chez tous les peuples civilisés de la terre.

Il faut bien remarquer aussi que le patriotisme, quand il n'a d'autre fondement que notre attachement naturel au sol et l'affection spéciale que nous éprouvons pour les hommes qui l'habitent avec nous, tend à restreindre indéfiniment les frontières. Les républiques les plus fameuses, dans l'antiquité, par l'énergie de leur patriotisme, étaient renfermées dans l'enceinte d'une seule cité. Athènes, Sparte, Rome ne reconnaissaient au dehors de leurs murailles que des barbares ou des sujets, et l'on sait combien le sentiment patriotique s'affaiblit chez les Romains quand le droit de cité fut prodigué aux peuples conquis. On peut dire que l'intensité du patriotisme ainsi conçu est toujours en raison inverse de l'étendue territoriale d'une nation. C'est donc ailleurs qu'il nous faut chercher pour le patriotisme des éléments de vigueur et de puissance.

Pour certaine école, les peuples sont des amas désordonnés d'individus, des masses, comme on dit dans la langue révolutionnaire, qui s'inspirent de leurs instincts, et que des passions passagères poussent et font mouvoir en divers sens. C'est la poussière du chemin, le sable du désert que le vent soulevé en tourbillons et disperse dans l'espace.

Pour moi, un peuple, ou plutôt une nation, est un corps organisé, où tout se tient et se relie au vu de spectacles qui le constituent et qui le régissent, comme tout se lie dans une plante, dans un animal, en vertu des lois éternelles que le créateur leur a imposées.

C'est même quelque chose de plus : c'est une personne morale ayant sa vie propre, distincte dans ses conditions particulières, quoique semblable à celle des autres nations dans ses caractères les plus généraux; ayant son unité que constitue une certaine communauté de pensées, de sentiments et d'aspirations, et son identité qu'elle trouve à l'aide de l'histoire, comme nous nous rendons compte de notre identité personnelle à l'aide du souvenir; c'est une personne morale qui se sent vivre non seulement dans le présent, mais aussi dans le passé et dans l'avenir.

Pour qu'il en soit ainsi, il faut que chacun des habitants se comprenne comme un membre du corps social, qu'il accepte la solidarité que ce titre lui impose, qu'il prenne sa part des gloires, des revers et des fautes de la nation dans le passé et dans le présent, et de ses espérances pour l'avenir.

Dans ce cas seulement, les masses qui peuplent une contrée sont une nation, et cette nation peut être appelée par chacun de ses membres une patrie. Et maintenant, que chaque citoyen comprenne ses devoirs envers la patrie, que son âme s'élève à des pensées de dévouement et de sacrifice, que chacun soit décidé à offrir ses biens et sa vie à cette personnalité morale dont il est partie intégrante, nous dirons que ces citoyens sont des patriotes.

Or, qu'est-ce qui fait l'unité et la pérennité d'une nation? C'est ce qui constitue son organisation, ce sont les lois qui ont présidé à sa formation, à ses développements, à son agrandissement et à sa force. Effacez ces lois, vous désorganisez le corps social, vous brisez son unité, vous faites disparaître son identité et sa vitalité. La personne morale s'efface, la patrie s'évanouit et il ne reste plus que des multitudes.

D'où je puis conclure que le vrai patriotisme a sa base dans l'amour des institutions nationales, de ces institutions qui font la sécurité des citoyens, qui leur assurent non seulement la vie, le repos, la liberté, mais aussi la jouissance de tous les biens qu'ils ont su acquérir par leur intelligence et leur activité; de ces institutions enfin dont les citoyens peuvent être fiers, parce qu'elles ont fait la grandeur et la gloire de la patrie.

Mais cet amour de la patrie, quelle que soit sa base, aura besoin d'être soutenu par le sentiment du devoir. Il a, en effet, un ennemi terrible : l'égoïsme, et l'égoïsme ne peut être combattu efficacement que par le devoir qui commande l'abnégation, le dévouement, le sacrifice. Tout homme que la pensée du devoir ne domine pas se préférera toujours à son pays et ne le servira que quand il y sera poussé par un intérêt personnel, intérêt d'amour-propre, de gloire, de point d'honneur, si vous voulez, mais intérêt tout à fait individuel; quand il aura tout à perdre et rien à gagner au service de la patrie, il l'abandonnera, soyez-en sûr.

Je comprends un mouvement généreux, un élan spontané de quelques âmes d'élite; mais l'amour désintéressé et constant de la patrie, cet amour toujours prêt à tous les sacrifices et dans toutes les conditions, est fort rare, croyez-le. Pour y atteindre, il faut s'élever jusqu'à cette sainte passion du devoir dont je vous parlais dans ma dernière lettre. Vous voyez, combien nous avons besoin de fortifier d'exalter et de populariser le sentiment du devoir si nous voulons ranimer le patriotisme et le généraliser.

Qu'a donc fait l'école révolutionnaire, quand elle a détruit nos vieilles institutions, quand elle a scié violemment l'histoire de France en deux parts, qu'elle a labouré le sol et l'arrosé de sang pour effacer toutes les traces du passé?

Qu'a-t-elle donc fait quand elle a obscurci la notion du devoir en soulevant toutes sortes de questions, en répandant des doctrines contradictoires qui ont troublé les intelligences? Qu'a-t-elle fait en étouffant l'amour du devoir dans le débordement de toutes les convoitises, de toutes les corruptions?

Elle a tué le patriotisme. Qui, elle l'a tué, et nous en avons eu la preuve dans l'affreuse guerre que nous venons de soutenir contre la Prusse. Ce n'est pas le courage qui a fait défaut à nos soldats. Nous les avons vu combattre en héros à Reischaffen et en d'autres rencontres; mais, comme le patriotisme ne soutenait pas cet élan naturel, il est tombé à la suite des premiers désastres et rien n'a pu le relever.

Ne m'objectez pas les frénésies, dites patriotiques, de l'époque révolutionnaire. Ce n'était pas du patriotisme, c'était de la haine, une haine de bête fauve, non pas contre l'étranger, mais contre tout ce qu'il y avait en France de noble, de généreux, de grand, contre tout ce qu'il y avait de plus français. Pour être compté parmi les patriotes, il fallait avoir mis ses pieds dans le sang et s'être fait l'un des pourvoyeurs de la guillotine. Non, non, ce n'était pas là du patriotisme.

Le préjugé a survécu pourtant à l'horreur inspirée par ce fanatisme sauvage. L'école révolutionnaire a vécu 80 ans de ce mensonge que tout adversaire de la légitimité était un patriote, et que tout partisan de la monarchie était un ami de l'étranger. Oui, monsieur, la calomnie nous a poursuivis jusqu'à ces derniers jours, et il a fallu la terrible épreuve que nous venons de traverser, il a fallu voir les révolutionnaires et les monarchistes en présence de l'ennemi pour montrer de quel côté sont les vrais patriotes.

Vous avez contribué pour votre part, et par une bonne part, à confirmer et à vulgariser ce préjugé. Je crois, monsieur, que vous en reconnaissez l'injustice; mais avez-vous attendu jusqu'à ce jour pour comprendre que l'esprit révolutionnaire n'est pas l'esprit patriotique? Je serais vraiment surpris que les tendances de la révolution eussent échappé à votre haute intelligence. Ce libre-échange, cette prétendue fraternité des peuples, ce beau rêve des Etats-Unis de l'Europe, qu'était-ce autre chose que l'abolition de la patrie par l'effacement des frontières? Et voyez la coïncidence : ces belles utopies ont précédé de quelques années à peine l'invasion de l'étranger, son facile triomphe et l'amoindrissement de notre territoire.

Non, vous n'échapperez pas à la démonstration de ce fait : Nous ne le ferons donc revivre qu'en rentrant dans les conditions normales de la France, en rétablissant notre vieille constitution nationale. On avait voulu faire de nous des Anglais, des Allemands, des Américains, que sais-je? N'avons-nous pas vu exalter les institutions de Mahomet aux dépens des institutions chrétiennes? Comment pouvions-nous aimer notre pays? Nous redeviendrons patriotes le jour où nous redeviendrons Français.

Veillez me permettre de repousser un autre préjugé que nous oppose l'école révolutionnaire. Ou représente parfois le roi comme une idole vaine devant qui se prosternaient les peuples abrutis. Je vous répéterai à ce sujet ce que j'ai déjà dit plusieurs fois, ce qu'il ne faut jamais mais oublier. Il n'en est pas de la royauté française comme de toute royauté.

Ce n'est pas en France, sur ce sol généreux, pétri, en quelque sorte, de liberté chrétienne et de fierté chevaleresque; ce n'est pas dans la patrie de Bossuet et de Corneille que les hommes pouvaient oublier leur dignité jusqu'à se courber devant un fétiche en chair et en os. Ni peuples ni rois ne se méprénaient sur la nature des hommages rendus au monarque; ils savaient tous que ces hommages remontaient à la nation elle-même, comme, dans le culte catholique, les hommages rendus aux saints, à leurs reliques et à leurs images, remontent directement à Dieu.

Le roi était ici, en effet, la personnification des institutions nationales, le représentant de la loi devant les citoyens, le représentant de la puissance de la France devant l'étranger. Le roi, ainsi que je l'ai déjà dit, était le symbole vivant de la patrie; et quand nos marins, sur les plages lointaines, répondaient au branle-bas du combat par le cri de vive le roi! ce cri de dévouement ne s'adressait pas à un homme, mais à la nation, et il équivailait pour tous à celui de vive la France!

Le roi, c'était la patrie elle-même, la patrie rendue accessible aux sens, et, croyez-le bien, le patriotisme n'avait rien à y perdre. On a beau faire : ces mots de nation, de patrie, de pays, de république, sont des abstractions que les esprits cultivés saisissent avec peine et qui s'évanouissent devant les réalités de la vie : « Quand je nie bats, me disait un paysan, sous le régime de M. Gambetta, j'aime à savoir pour qui je me bats. On me parle de république. Est-ce que je sais ce que c'est? » On comprend mieux la patrie — et je ne parle pas seulement des paysans, mais de tout le monde — quand elle est personnifiée, vivante et agissante.

Au surplus, si nos pères ont quelquefois exagéré les sentiments que la personne du roi leur devait inspirer, si leur dévouement ressemblait à de l'idolâtrie, nous n'avons pas à craindre aujourd'hui de tels excès de respect et de soumission. Si quelques rois se sont exagéré à eux-mêmes leurs droits et leur puissance, s'ils ont voulu transformer la libre monarchie française en une autocratie impériale, nous n'avons pas à redouter un tel danger d'un prince tel qu'Henri V. Le pourrait-il d'ailleurs, quand même il le voudrait? Non, l'absolutisme n'est possible aujourd'hui que pour les aventuriers de la révolution. Robespierre a pu mettre la population en coupe réglée; Napoléon I^{er} a pu accabler de ses dédains les descendants des Francs et les appeler de la chair à canon; son ridicule et ignoble neveu a pu faire de l'autocratie pendant vingt ans; Gambetta a pu poser six mois en dictateur; les Cluseret peuvent faire courber Paris sous le joug le plus humiliant et le plus despotique; vous avez pu vous-même, avec un peu d'adresse, mettre obstacle aux vœux du pays si clairement exprimés dans les élections du 8 février; vous pourrez bien davantage encore, si vous réussissez dans vos projets d'ambition. Henri V ne pourra rien que pour la justice et pour la prospérité du pays, — et plaise à Dieu que les factions n'y mettent pas obstacle! — parce que la monarchie française c'est l'ordre, c'est la liberté, c'est la dignité, c'est, par-dessus tout et par cela même, le patriotisme.

C. BENEZET.

ENCORE UN DÉSASTRE!

En lisant la lettre suivante, nous sommes restés atterrés. Lyon en faillite! La seconde ville de France, banqueroutière! Voici à ce sujet ce que l'honorable M. Ducarre, conseiller municipal de la ville de Lyon et député du Rhône, vient d'écrire à ses électeurs :

Compatriotes et citoyens, Depuis le 16 septembre 1870, j'ai l'honneur de vous représenter au conseil municipal de la ville de Lyon.

Le 8 février 1871, vous m'avez envoyé siéger sur les bancs de l'Assemblée nationale. J'ai voté la fin d'une guerre qui aurait ruiné Lyon sans résultat pour la défense au pays.

J'ai subi la paix, conséquence forcée de nos désastres. Avec mes collègues, je cherche à répartir les frais de guerre d'une

manière équitable et proportionnelle sur le revenu de toutes les forces productives du pays, sans entraver le travail, qui seul peut nous relever.

C'est au milieu de ces préoccupations qu'une grave nouvelle nous arrive. La ville de Lyon vient de suspendre ses paiements!

Le 30 juin, la ville de Lyon aura fait banqueroute!

J'ignore si ces mots ont un sens pour les politiques qui, rentiers par héritage, ne voient dans les révolutions qu'un prétexte à candidature.

Pour ceux qui seraient embarrassés de répondre à ces trois questions posées d'avance à qui veut se mêler des affaires publiques :

Qui es-tu? d'où viens-tu? de quoi vis-tu? J'adresse à ceux que je représente au conseil municipal de Lyon et à l'Assemblée.

A ceux qui savent, comme moi, qu'avec la première assignation, avec le premier prêt, que n'expliquent pas des malheurs ou des sinistres, la honte et le déshonneur entrent dans la maison, à ceux-là je dis :

Cent villes de France ont subi un siège, un bombardement, l'incendie, les réquisitions, l'occupation étrangère, etc.; toutes, au prix des plus douloureux sacrifices, ont fait et font honneur à leurs engagements.

La ville de Lyon, pendant que ses enfants se battaient vaillamment à Paris, à Dijon, à Belfort, sur la Loire, en Bretagne et dans l'E.-t., la ville de Lyon, qui n'a pas vu la guerre de près, qui n'a subi que les fantaisies du comité de salut public pendant dix jours, et pendant six heures la dictature de Cluseret, pour lequel on nous demandait trente millions d'emprunt forcé, la ville de Lyon ferait banqueroute!... et la municipalité lyonnaise paraît en prendre son parti, seulement elle semble vouloir en laisser la responsabilité à ses collègues députés du Rhône!...

On lit dans le procès-verbal de la séance du conseil municipal de Lyon du 16 mai 1871.

Si les affaires de la ville vont mal, c'est que nous avons été à Versailles par ceux-là mêmes qui ai rai n'du prendre en main les intérêts généraux de la cité lyonnaise.

C'est pour décliner cette étrange responsabilité que je vous adresse ces lignes.

Le 17 septembre 1870, à la première séance du conseil municipal, j'ai proposé : « Les actes du comité de salut public, seront exécutés par le conseil municipal dans la limite égale de ses attributions et renvoyés pour le reste à la prochaine Assemblée nationale. » On m'a répondu : « Il n'y a plus de lois. Les actes du Comité de salut public ne seront jamais discutés. » La majorité du conseil a été de cet avis, je me suis incliné, et dès ce jour, j'ai été aussi étranger que vous aux plans et projets administratifs de la mairie de Lyon.

J'ai assisté à toutes les séances du conseil, elles étaient publiques, vous y avez suivi mes votes.

J'y ai voté un emprunt de défense qui, souscrit par les Lyonnais, a produit dix millions.

J'y ai voté, comme second emprunt de défense, le doublement de l'impôt de 1870, qui a produit, jusqu'à ce jour, plus de quatre millions.

Qu'a fait la mairie de Lyon de ces quatre millions? Je suis comme vous, forcé de le demander aux comptes rendus.

La mairie de Lyon qui, sous le précédent régime, réclamait avec raison contre les virements, la mairie de Lyon a élevé le virement à la hauteur d'une institution.

La mairie de Lyon a ordonné illégalement six millions de dépenses ordinaires sur le produit des emprunts de défense!...

La mairie de Lyon cherche depuis trois mois à réaliser ses préparatifs de défense, à la condition d'en appliquer le produit à ses dépenses ordinaires.

Prenez garde que demain la mairie de Lyon ne négocie avec des usuriers, pour en obtenir les moyens de continuer la vie d'expédients qu'elle mène depuis quelques mois.

La mairie de Lyon n'a jamais rien demandé ou confié, même à titre officieux, aux conseillers municipaux députés du Rhône, qui n'ont aucune part de responsabilité dans ses actes; elle a tenu, et c'était peut-être son droit, à se faire représenter auprès du gouvernement par des députations envoyées directement, une fois à Bordeaux, trois fois à Versailles.

J'ai laissé passer, sans mot dire, les tristes enfantillages de la guerre à outrance, quand la défense de Lyon était démontrée impossible, du fier drapeau, de l'écharpe rouge, des ambassades à la Commune de Paris. Mais la banqueroute, arrêtez!...

Les auteurs anonymes du mandat impérial, auxquels la ville de Lyon obéit aveuglément depuis le 4 septembre sont habiles.

La plus cruelle injure à faire à la ville de Paris, à sa population artiste, légère et impressionnable, c'était l'incendie des monuments, sa gloire et son orgueil.

La vieille cité lyonnaise, la ville municipale de 1320, la ville de la soie, celle qui expédie au monde entier pour un milliard de ces merveilleux tissus qui ont popularisé son nom, le premier crédit commercial de l'Europe, devait être soufflée autrement, — par la banqueroute!... Habitants de Lyon, honoré de votre confiance, je devais vous avertir; à vous d'aviser.